



Orange annonce le versement d'une prime de solidarité avant la fin de l'année

Orange a décidé le versement d'une prime exceptionnelle à tous ses salariés en France dont le salaire brut annuel est inférieur à trente mille euros.

Cette prime de solidarité sera d'un montant de 1 000 euros pour les salariés ayant moins de vingt-cinq mille euros de salaire annuel brut et de 500 euros pour les salariés touchant entre vingt-cinq et trente mille euros de salaire annuel brut.

20 000 salariés en France vont bénéficier de cette mesure qui sera versée avant la fin de l'année

A cette occasion Stéphane Richard a déclaré « Orange a souhaité répondre à l'appel du Président de la République en s'engageant concrètement en faveur du pouvoir d'achat de ses salariés aux revenus plus modestes ».

Les conditions d'attribution de cette prime exceptionnelle seront communiquées en interne dans les prochains jours, en lien avec la publication, par le gouvernement, des dispositions relatives à l'exonération fiscale et sociale de cette mesure.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2017 et 150 000 salariés au 30 septembre 2018, dont 92 000 en France. Le Groupe servait 261 millions de clients dans le monde au 30 septembre 2018, dont 201 millions de clients mobile et 20 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 28 pays.

Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse Orange: 01 44 44 93 93

Nathalie Chevrier, nathalie.chevrier@orange.com

Marie-Paule Freitas, mpaule.freitas@orange.com